

## CAPD Mouvement 1<sup>ère</sup> phase 1<sup>er</sup> juin 2018

### Compte rendu

#### Interventions préliminaires :

- Les élus du personnel interrogent le DASEN à propos des demandes d'Ineat/Exeat et sur les délais de réponse en précisant que certains cas relèvent de problèmes médicaux, 2 collègues demandant des Exeat pour raisons médicales. Les élus souhaitent une CAPD...  
Réponse du DASEN : on connaît aujourd'hui 5 demandes d'Ineat pour raisons médico-sociales et 2 demandes d'Exeat pour rapprochement de conjoints. L'administration attend le GT temps partiels et l'examen des recours pour faire le point sur les ressources et prendra une décision le 19 juin.
- Concernant les contractuels AESH, l'administration a envoyé un mail pour les interroger sur leur intention de participer à la grève en indiquant procéder à des retenues de salaire en absence de réponse : l'administration explique que c'est une personne nouvellement nommée dans le service qui a commis une maladresse. La procédure a été réexpliquée pour éviter que cela ne se reproduise.
- Concernant les RDV carrière, les collègues attendent toujours. Les RDV étant programmés théoriquement jusqu'au 31 mai, les avis ne pouvaient pas être visibles avant cette date. L'administration attend des informations du rectorat sur la date à laquelle les avis pourront être consultés. On ne sait pas si cette procédure sera appliquée dans le futur. Le SE-UNSA insiste sur le fait que cela représente une attente importante pour les collègues ayant eu leur RDV carrière en janvier cette année... De plus, les collègues devant bénéficier de 3 semaines pour contester, les délais seront très contraints cette année...

Les collègues qui auront un RDV carrière l'an prochain en seront normalement informés avant la fin de cette année scolaire A TITRE INFORMATIF.

- Concernant la CAPD Hors-classe du 26 juin, les enseignants pourront avoir connaissance de leurs avis sur IPROF, 8 jours avant la CAPD. Ils en seront informés par mail, sur leur boîte professionnelle. Les élus du personnel pointent le fait que certaines notes n'ont pas été réévaluées. L'administration le fera... Attention, la note influence l'avis du DASEN et de l'IEN, il faut donc qu'elle soit juste au moment où elle leur est communiquée... Les IEN précisent qu'ils ont tenu compte de l'ensemble de la carrière des collègues pour mettre l'avis et pas seulement la note.
- A propos des ISSR et du calcul des distances, comment peut-on corriger (ex : sur des itinéraires modifiés par des travaux comme la fermeture du tunnel du Chat, une route coupée en Tarentaise) puisque seul le Service Mutualisé a la main : Mme Rebière fera une demande auprès du service des payes pour demander un traitement manuel de ces situations particulières. Si vous avez des problèmes par rapport à vos ISSR, pensez à nous tenir au courant pour que nous puissions intervenir.

## **Section de Savoie**

- Concernant le remplacement, les élus du personnels interpellent le DASEN sur le manque de remplaçants. Il faudrait envisager des créations de postes disent les élus du personnel... Réponse du DASEN : la carte scolaire va être tendue...

### **En bref...**

- Les stages de direction auront lieu du 7 au 26 juin 2018.
- La date du 14 juin a été retenue pour un conseil de formation.
- Le SE-UNSA interroge le DASEN à propos des collègues à temps partiel sur des postes ERUN (anciennement ATICE) : pourquoi les collègues n'exerceraient-ils qu'à 25% sur leur mission ERUN et 50% en classe ? Pour le SE-Unsa ce n'est pas possible d'exercer ces missions à 25 %.

Réponse : la priorité du DASEN est la mission « en classe » sur les autres missions, même si cela fait perdre 25% de poste ERUN sur la circonscription concernée. L'IENA redéfinira les missions en conséquence...

- A propos des départs en stage CAPPEI, 1 départ en stage ne pouvant pas avoir lieu suite au mouvement, le SE-UNSA a demandé de prendre un collègue supplémentaire sur la liste pour lui permettre de partir en stage. L'IA accepte notre demande.

### **A propos du mouvement,**

- les postes en éducation prioritaire posent un problème. Contre l'avis des élus du SE-UNSA, le DASEN les a classés dans les « postes à exigence particulières ». De plus, pour ces postes, le SE-UNSA et l'ensemble des élus des personnels demandent qu'il n'y ait que 2 avis : « favorable » ou défavorable et rien d'autre : soit on remplit les conditions, soit pas...

Réponse : Le DASEN, par la création d'un avis favorable a souhaité « hiérarchiser » les demandes...favorable n'est pas défavorable, mais pas très favorable non plus !...les avis favorables servent donc de vivier complémentaire et sont des personnels pour lesquels « il faudra peut-être un accompagnement ». Le DASEN propose de revoir cette problématique lors de la prochaine circulaire mouvement.

Le SE-UNSA rappelle que ce « profilage » conduit à laisser des postes sans enseignant en grand nombre sur Albertville. Le DASEN indique avoir pris contact avec l'IEN d'Albertville pour qu'il demande à des « collègues ayant passé l'entretien REP/REP+ et habitant autour de la ville » et sans poste s'ils souhaitaient exercer en REP à Albertville : son objectif est de « puiser dans les ressources ». Le SE-UNSA souhaite que la proposition soit faite à TOUS les candidats ayant passé l'entretien REP/REP+...cela représente quand même 8 postes adjoint et 1 poste de direction. L'IENA indique que très peu de collègues ayant passé l'entretien REP/REP + n'ont rien obtenu.

Les élus du personnel expliquent que le profilage des postes notés « 100% réussite » a conduit des collègues à ne pas passer l'entretien, pensant que seuls les postes CP et/ou CE1 étaient concernés et ont été bloqués pour l'obtention de ces postes (par exemple, 15 collègues ont demandé un poste REP à Albertville sans avoir passé l'entretien). De la même façon, les postes maternelles en école primaire REP (Val des Roses) n'ont pas pu être attribués à des candidats n'ayant pas passé l'entretien.

LE DASEN décide de voir avec les IEN s'il est possible de refaire passer des entretiens.

## **Section de Savoie**

En parallèle, les élus du personnel ont notamment soulevé le problème du poste de direction de Chantemerle maternelle et insistent pour connaître les raisons ayant conduit à donner des avis défavorables à des collègues. Sur ce point, l'Administration ne donne pas suite...

- Les élus du personnel demandent un réexamen des codes de priorité pour l'an prochain, notamment en ASH ainsi qu'une réflexion sur de nombreux points de la circulaire du mouvement.
- Les élus du SE-UNSA remercient le DASEN d'avoir répondu favorablement à leur requête, permettant ainsi aux collègues ayant « raté le coche » pour participer au mouvement ou ayant oublié les vœux géographiques de rectifier leur erreur.
- La fiche navette, identique à celle de l'année dernière sera envoyée la semaine prochaine aux collègues (mardi 5 juin) sur la boîte professionnelle, avec un retour pour le 16 ou 17 juin ([voir la fiche navette de l'année dernière et les secteurs pour commencer à y réfléchir](#)).
- Le mouvement en chiffres :
  - 757 participants au mouvement
  - 325 ont obtenu satisfaction soit 43%
  - 182 personnes restent sur le poste
  - 23 PE ont renoncé à leur poste
  - 250 PE sans postes 33%
  - 11342 vœux
  - 49% des PE ayant obtenu un poste ont obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu, 10% le vœu2, 6% le 3, 4% le 4, 3% le 5, 10% entre 6 et 10, 3% entre 11 et 15, 5% entre 16 et 20, 5% entre 21 et 25, 4% entre 26 et 30
- Les différents commissions et entretiens :
  - Poste REP et REP+** : 18 avis TF, 25 avis F, 8 avis D
  - Poste fléché italien** : 1 avis TF, 2 avis F
  - Poste fléché allemand** : 1 avis F
  - CPD art et culture** : 1 avis F
  - Enseignant référent** : 1 avis TF, 1 avis F
  - Chargé de mission langue** : 2 avis TF, 1 avis F
  - PDMQDQ** : 1 avis TF, 2 avis F, 3 avis D
  - Directeur déchargé à 100%** : 1 avis TF, 1 avis F, 1 avis D
  - Directeur REP+** : 3 avis TF, 2 avis F, 3 avis D
  - Emile italien** : 1 avis TF
  - Emile anglais** : 3 avis TF, 5 avis F, 5 avis D
  - Enseignant pénitentiaire** : 1 avis TF, 2 avis F
  - CDOEA** : 1 avis TF, 1 avis F
  - Elysée 2020** : 1 avis TF, 1 avis F
  - Unité TED maternelle** : 1 avis F

## Section de Savoie

CPC Langue vivante : 1 avis TF  
ULIS TED : 1 avis TF, 3 avis TF  
ULIS TSL/TFM : 1 avis TF, 4 avis F

**La liste des PE sans poste sera envoyée aux élus des personnels dans les plus brefs délais. N'hésitez pas à interroger le SE-UNSA si vous souhaitez connaître votre classement dans le collègue restants sans poste.**

**POSTES VACANTS à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase : [cliquer ici pour voir la liste](#)**

**21 directions restent vacantes** : il y aura un appel à candidature auquel tout le monde pourra répondre, sauf les directeurs déjà en poste.

### **Cas particuliers** :

- un appel à candidature pourrait être lancé sur le poste de **direction de J. Rostand à Chambéry** qui ne sera donné qu'à titre provisoire.
- **1 direction avec décharge totale à l'école du Biollay** sera à pourvoir à titre provisoire (la collègue titulaire ayant obtenu son détachement) : les candidatures des PE ayant une expérience de directeurs de 7 classes ou plus seront examinées en priorité.

Le cas de la **direction l'école maternelle Chantemerle** pourrait être traité en laissant la collègue en poste, à charge pour elle de repasser l'entretien direction REP+, si elle en est d'accord. La décision sera actée au 2<sup>ème</sup> mouvement.

**Postes REP Albertville** : le DASEN étudie la situation, les collègues ayant passé l'entretien REP/REP+ devraient être recontactés. Si ce n'est pas le cas, pensez à vous manifester ! N'hésitez pas à solliciter notre aide pour vos démarches.

**Les 3 postes E et les 4 postes G restés vacants** : l'administration étudie la possibilité de proposer des appels à candidature. Peu de chance sur les postes en G...

**Postes CPC** : pas d'appel à candidature, ils seront traités lors de la carte scolaire

**Postes de PEMF** : pas d'appel à candidature mais des postes externalisés à la rentrée.

**Pour le poste FLE** : il y aura un appel à candidature

Un nouveau collègue arrive sur le poste de **coordonnateur AESH** : les élus du personnel interrogent le DASEN sur la possibilité de mettre en place un tuilage institutionnalisé étant donné l'ampleur de la tâche. L'administration, consciente de cette nécessité, ne sait pas si cela sera possible.

### **Concernant la phase d'ajustement, voici quelques éléments** :

- Ordre de traitement des demandes :
- TRS
- Mesure de carte scolaire
- Situations sociales ou médicales graves
- Temps partiels incompatibles
- Tous les collègues sans poste...

Les élus du personnel attirent l'attention du DASEN sur 2 cas :

### **Section de Savoie**

- Cas des PE bénéficiant de points handicap ou mesures médico-sociales : ils seront nommés en priorité en 2<sup>ème</sup> phase.
- Cas des PE avec des situations particulières n'ayant pas pu quitter leur poste : ils devront prendre contact avec le docteur Truc-Reverchon et avec l'administration.